Hydro Québec

Description d'emploi – métiers

Personnel de métier régi, section locale 1500

Appellation	No d'emploi
Préposé(e) Réseaux non reliés I	**ME0183**

Nature du travail

- **Surveille et règle la puissance des groupes électrogènes en fonction de la demande du réseau.**
- **Construit, entretient, répare et dépanne les circuits de distribution selon les méthodes de travail appropriées et les règles de sécurité.**
- **Assure le service aux clients.**
- **Assiste son chef d'équipe dans les responsabilités qui lui sont dévolues.**

LES RESPONSABILITÉS ET TÂCHES TYPES SONT RÉALISÉES DE CONCERT AVEC LE SUPÉRIEUR ET LES INTERVENANTS DU MILIEU ET SONT RÉALISÉES DE MANIÈRE À AMÉLIORER LA BONNE MARCHE DES OPÉRATIONS.

Tâches types

1. **Remplace le chef d'équipe, lorsque requis.**
2. **Assiste le chef d'équipe aux différentes étapes de la planification de l'organisation des travaux.**
3. **Collabore pour que tous les matériaux et les outils nécessaires aux travaux soient acheminés sur les lieux du travail à pied d'œuvre.**
4. **Collabore au suivi du programme d'entretien de l'outillage et de l'équipement.**
5. **Informe le chef d'équipe sur l'évolution des travaux en fonction des étapes de réalisation, des problèmes reliés à l'exécution des travaux, des anomalies rencontrées et y apporte les correctifs, s'il y a lieu.**
6. **Exécute l'ensemble de ses tâches, en respectant les délais et selon les résultats attendus (qualité du travail).**
7. **Soumet, à son chef d'équipe, toute amélioration au processus de travail dans le but d'optimiser le travail.**
8. **Assiste le chef d'équipe au niveau de la fiche de sécurité. Respecte et applique les méthodes de travail et règles de sécurité convenues lors de laïus.**
9. **Utilise et remplit toute la documentation nécessaire au suivi des travaux selon les règles en vigueur en utilisant les systèmes informatiques appropriés : mise à jour des plans, bon de travail, feuilles de temps, etc.**
10. **Rédige des rapports d'inspection des véhicules, trousses de premiers soins.**
11. **Participe à l'entraînement des membres de l'équipe et informe son chef d'équipe des besoins de formation nécessaires en fonction des travaux à réaliser.**
12. **Partage ses connaissances avec les autres membres de l'équipe.**
13. **Applique le code des travaux; définit la zone protégée qui correspond à la demande et aux besoins du responsable des travaux ; conçoit et élabore le plan des manœuvres, exécute ou dirige les manœuvres dans le poste ou la centrale; retire du réseau les lignes, appareils et équipements et délivre les autorisations et retenues sur l'appareillage du poste et de la centrale.**
14. **Tient à jour le journal d'exploitation et le schéma du poste, de la ligne et/ou de la centrale et lors d'incidents ou de pannes, apporte les corrections nécessaires, rapporte les conditions au chef de section ou contremaitre et suit ses instructions ou applique les instructions appropriées.**
15. **Construit, démonte, remplace ou répare sur des lignes hors tension, des structures, conducteurs, serre-fils d'arrêt, tiges d'armature, en utilisant l'équipement et les outils spécialisés requis et opère des sectionneurs hors tension et pinces de branchement sous des tensions jusqu'à 25KV.**
16. **Effectue le remplacement et la réparation des isolateurs, conducteurs et autres accessoires défectueux sur des lignes aériennes hors tension sous une tension de moins de 600 Volts, en utilisant les outils et l'équipement spécialisés suivant les instructions reçues.**
17. **Dépanne, patrouille, vérifie, opère, isole ou répare les circuits de distribution, isole les transformateurs défectueux, remplace les coupe-circuits, sectionneurs, fusibles et autres pièces d'équipement.**

Appellation	No d'emploi
Préposé(e) Réseaux non reliés I	**ME0183**

18. Effectue les raccordements domiciliaires et vérifie si les installations rencontrent les normes établies; vérifie l'état du voltage et des prises de terre de raccordements de service, installe ou enlève les compteurs et appareils de mesure.

19. Répond aux appels des abonnés portant sur le service à la clientèle tels que : les pannes, les bris et les cas d'urgence; effectue le relevé des compteurs, perçoit les comptes impayés, enlève et rétablit le service.

20. À l'aide de l'équipement approprié, effectue des mesures de produits pétroliers, tient à jour les inventaires et en surveille les expéditions et les réceptions.

21. Effectue les changements d'huile de lubrification, graisse les coussinets, vérifie les températures, les niveaux d'huile et la quantité de liquide réfrigérant dans les radiateurs.

22. Effectue des réparations mineures sur les groupes électrogènes, l'appareillage auxiliaire et les bâtisses.

23. Effectue les travaux de conciergerie nécessaire au maintien des lieux.

24. Peut accomplir les tâches d'emplois de classe inférieure, lorsque requis.

25. Peut donner les premiers soins et la respiration artificielle; prend les mesures prévues en cas d'incendie en utilisant l'équipement requis.

N.B. : Dans les tâches ci-dessous ou dans la nature, s'il n'y a pas de chef d'équipe dans l'emploi, l'expression « chef d'équipe » est remplacée par supérieur immédiat lorsque cela s'applique.

Les tâches mentionnées reflètent les éléments caractéristiques de l'emploi identifié et ne doivent pas être considérées comme une énumération exhaustive de toutes les tâches reliées à l'emploi.

FACTEURS 2016	Scolarité et formation préparatoire	Expérience et apprentissage	Habiletés manuelles et coordination	Autonomie et jugement	Communications	Impact des actions et décisions	Complexité et résolution problèmes	Effort mental	Effort physique	Conditions de travail	Santé et sécurité		
DEGRÉ	3	4	3	2	2	2	2	3	3	4	3	**TOTAL**	**CLASSE**
POINTAGE	30	40	21	24	14	20	24	27	27	32	18	277	10

Appellation	No d'emploi
Préposé(e) Réseaux non reliés I	**ME0183**

Exigences d'emploi

1RE ANNÉE

Détenir un diplôme d'études secondaires V (DES) et mathématique et physique secondaire IV ou un (DEP) secteur Électrotechnique et réussir la « Formation préposé RNR II et la formation Réseau de distribution (RNR) » ou posséder une expérience équivalente et réussir la « Formation Préposé RNR II » et la « Formation Réseau de distribution (RNR) ».

Être capable de répondre aux exigences physiques relatives aux tâches à effectuer.

Avoir de la langue française une connaissance appropriée à cette fonction.

Avoir un permis de conduire du Québec de classe 5 et être en mesure d'en obtenir un de classe appropriée si requis.

Être en mesure d'utiliser les différents modes de transport aérien, terrestre et maritime.

Être disponible pour se déplacer sur le territoire.

COMPAGNON

Avoir accompli des tâches variées et de complexité croissante reliées à l'opération et à l'exploitation d'une centrale diesel et avoir réussi le programme « Formation Réseau de distribution (RNR) » ou avoir accompli des tâches variées et de complexité croissante reliées à l'entretien et à la construction des installations du réseau de distribution et réussir la Formation Préposé RNR II.

Maîtriser les techniques et les méthodes de travail pour construire, entretenir, réparer, modifier et dépanner toute installation des réseaux de distribution hors tension.

Connaître et avoir appliqué les règles de sécurité d'Hydro Québec reliées à la nature du travail de cet emploi incluant le Code de sécurité des travaux.

Répondre aux exigences physiques relatives aux tâches à effectuer.

Avoir de la langue française une connaissance appropriée à cette fonction.

Avoir un permis de conduire du Québec de classe 5 et être en mesure d'en obtenir un de classe appropriée si requis.

Être en mesure d'utiliser les différents modes de transport aérien, terrestre et maritime.

Être disponible pour se déplacer sur le territoire.

N.B. : Les exigences normalisées de l'emploi sont celles en vigueur à ce moment-ci, mais la direction se réserve le privilège d'y apporter toutes modifications que les circonstances dicteront, le tout dans le respect du processus de normalisation des exigences d'emploi convenu avec le syndicat.

Émis par la direction – Relations du travail et rémunération globale

François Bédard, Chef rémunération et avantages sociaux		Date officielle AAAA-MM-JJ **2016-02-01**